



Motion de refus des évaluations d'écoles de 4 écoles d'Aubervilliers adoptée à l'unanimité :

EM Anne Sylvestre, EM Paul Bert, EE Jean Jaurès et EE Jules Guesde ainsi que le RASED.

À Mme l'IEN de la circonscription d'Aubervilliers1

Le 6 janvier 2023

Madame l'Inspectrice,

Les équipes enseignantes ont pris connaissance le 3 janvier du choix de leurs écoles pour participer à une « évaluation d'école ». Réunies avec le Snudi FO, la CGT et des collègues syndiqués au Snuipp et SUD le 6/01/2023, nous considérons que ce qui nous est présenté ressemble à ce qui est appelé « audit » dans le secteur privé et n'est pas un levier pour améliorer la réussite des élèves et les conditions de travail des personnels.

Pour rappel, il n'est précisé dans aucun des articles 40, 41 et 42 consacrés au Conseil d'évaluation de l'Ecole de la loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 dite « Loi pour l'Ecole de la confiance » le caractère obligatoire de ces évaluations.

Ce travail supplémentaire nous apparaît extrêmement chronophage autant pour les directeurs et directrices que pour les équipes dans une période où nos conditions de travail n'ont cessé de se dégrader. De surcroît ces évaluations nous apparaissent sans aucune utilité pour les personnels.

En outre, les obligations réglementaires de service des enseignants sont définies par le [décret 2017-444 du 29 mars 2017](#). L'article 2.1 donne le détail de la répartition des 108 heures dans lesquelles il n'est absolument pas question de participer à des évaluations d'école.

La réflexion en conseils des maîtres et de cycle nous permet déjà d'ajuster nos pratiques professionnelles dans l'intérêt de toutes et tous. Ces évaluations ne pourraient apporter de conseils ou solutions que nous ne connaissions déjà.

Nous vous informons donc que nous ne sommes pas volontaires pour participer à ce dispositif.

Avec le soutien du Snudi FO 93 et de la CGT éduc'action 93, nous demandons l'abandon de ces évaluations.

Veillez croire, Madame l'Inspectrice, en notre attachement au service public d'éducation.

Les équipes enseignantes des écoles A.Sylvestre, P.Bert, J.Jaurès et J.Guesde.